



Marol

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE
DUURZAAM WIJKCONTRACT
2018-2022

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAROLLES

PV du jury « APPEL A INITIATIVES CITOYENNES “MADE IN MAROLLES ” »

Étaient présents au jury du 26 juin 2019 :

- **Monsieur Philippe Itschert**, directeur Cellule Plan Urbanisme
- **Monsieur Hans Eelens**, coordinateur environnement/espaces publics du CQD Marolles
- **Monsieur Thomas Vandevelde**, responsable du suivi du CQD Marolles à la Direction de la Rénovation Urbaine à la Région BXL-Capitale
- **Madame Christine Rigaux**, directrice du Centre culturel Bruegel
- **Madame Nicole Tonneau**, en tant que représentante des habitants du quartier
- **Madame Céline Vandermotten**, coordinatrice des actions socio-économiques du CQD MAROLLES, assurant le secrétariat du jury.

A) Préambule :

Le CQD Marolles comprend, parmi ses actions socio-économiques, une opération intitulée « Appel à initiatives citoyennes » visant à soutenir des actions locales de petite échelle. Cette opération est pilotée par la Cellule de Coordination des Actions de Revitalisation (C.A.R.) de la Ville de Bruxelles.

Un règlement a été rédigé pour l'appel, validé par le Conseil Communal en date du 25 février 2019. Celui-ci fixe notamment la composition du jury, le budget annuel disponible, les montants maximum par projet et le public cible de l'appel.

Le jury s'est réuni au complet, en date du 26 juin 2019, pour évaluer les propositions reçues dans le cadre de l'appel à initiatives et remettre un avis au Collège de la Ville de Bruxelles pour décision finale.

Pour venir en appui du travail d'évaluation du jury, la coordinatrice des actions socio-économiques a réalisé et transmis préalablement à la réunion une pré-analyse des propositions sur base des critères d'éligibilité et a procédé à la vérification des budgets de manière à attirer l'attention des jurés sur les projets qui ne répondaient pas auxdits critères.

Le présent document reprend :

- un résumé des initiatives reçues (point B),
- le processus du travail d'évaluation du jury basé sur les critères de sélection (point C)
- la motivation de l'avis des délibérations du jury (point D).

B) Résumé des initiatives reçues :

Pour être analysées lors du jury du 26/06/2019, les initiatives devaient avoir été introduites pour le 31/05/2019 au plus tard. A cette date, les 21 initiatives suivantes avaient été réceptionnées. En voici les résumés :

1) *L'Unité scout des Marolles, un projet collectif et éducatif, ancré localement, pour et avec les jeunes et les familles du quartier des*

Marolles par Timothée Stassin et Caroline Leclef, respectivement coordinateur et animatrice de *L'Unité scout des Marolles*.

Demande de budget dans le cadre de leurs activités d'animation socio-éducative dans le quartier Marolles visant différents objectifs (lutte contre l'exclusion sociale, cohésion sociale, diffusions de valeurs de dialogue, de respect, de confiance, d'estime de soi, d'égalité des chances, etc.) auprès d'un public jeune du quartier, et plus particulièrement ceux venant de familles vivant l'exclusion sociale et la précarité.

Montant demandé : 8.000 €

2) *Mallette pédagogique « Marolles en tête »* par François Tricot (président-animateur de l'asbl Trilithe).

Valorisation d'un outil pédagogique destiné à éveiller l'intérêt des jeunes du quartier à l'histoire et au patrimoine des Marolles. Il est supposé que les nouvelles connaissances acquises par le public cible permettront de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier et de dépasser les clivages socio-culturels. L'outil désigné Lauréat du Prix 2019 « Futur City Champions » de la Fondation Roi Baudouin est à l'état de prototype. Le but de cette initiative est de retravailler le design des 3 livrets, du plateau de jeu et de la mallette afin de rendre le jeu visuellement attractif, d'en développer 40 exemplaires pour les distribuer gratuitement aux associations du quartier et de développer un site internet collaboratif permettant aux travailleurs sociaux de faire évoluer l'outil.

Montant demandé : 7.095,5 €

3) *Bénévo'liens* par Jeanne-Marie Sevaux (directrice de A.M.O CARS asbl- service d'action en milieu ouvert, reconnu pour l'Aide à la jeunesse).

Projet axé sur le volontariat (30h) des jeunes (15-18 ans) au profit des associations (aide aux devoirs, bénévolat durant les moments culturels du quartier, petits travaux dans une asbl, etc.) et des personnes isolées du quartier (courses, ménages, jardinage, aide à l'utilisation d'internet, etc.) en échange du financement d'un projet personnel ou collectif dudit jeune (à hauteur de max.225 €) : permis de conduire,

cours de sport, achat d'équipement et/ou voyage scolaire). AMO joue le rôle d'intermédiaire et assure le suivi du partenaire bénéficiaire du bénévolat et le suivi du jeune (en lien avec son projet). En permettant une remobilisation des jeunes, parfois en manque d'objectif, et en leur offrant une opportunité de formation et d'expérience, le projet permet également de leur donner une image positive et de favoriser la cohésion sociale en touchant deux publics fragilisés du quartier des Marolles. Opportunité pour AMO : le développement de partenariats.
Montant demandé : 6.500 €

4) *Initiation à l'aquaponie* par Laurence Vanneyre (asbl Aquaponiebxl)

Projet de découverte d'un nouveau mode de culture adapté à la ville (l'aquaponie) avec installation de potagers aquaponiques dans 4 classes d'écoles primaires du périmètre des Marolles. Chacune de ces classes bénéficiera de 2h d'animation (à cette culture et les thèmes dérivés)/classe et 30 min de formation à l'entretien des potagers pour le personnel enseignant.

Montant demandé : 4.500 €

5) *Pousses et Vous !* par Thomas Dehez et Yann Hugo (étudiants en master en ingénieur de gestion à Solvay BSEM).

Projet entrepreneurial ayant pour objectif l'implantation d'une ferme d'activité urbaine dans le quartier des Marolles proposant « un parcours initiatique interactif de découverte des dernières innovations en matière d'agriculture urbaine et en intérieur par la présentation d'installations de culture pédagogique fournissant des récoltes socialement valorisées par leur don à [leurs] partenaires associatifs venant en aide aux plus démunis ».

Montant demandé : 8.000 €

6) *Au musée, dans mon quartier !* par Sarah Kokot (Art et marges musée)

L'initiative consiste à permettre aux classes des écoles du quartier des Marolles ainsi qu'aux associations accueillant publics, enfants et adultes de venir visiter l'Art et marges musée (et d'y profiter d'une visite animée suivie d'un atelier créatif) pour un coût réduit : soit 200 € pour 6 visites, sachant que normalement une seule visite coûte à l'école ou l'association en moyenne 120 €, 130 € avec atelier.

Montant demandé : 1.560 €

7) *Fresque « Toots » Thielemans* par Georges Himpens (habitant)

Projet de fresque de Toots Thielemans sur la façade de l'Institut Diderot (côté rue des capucins, au croisement avec la rue Blaes) par l'artiste François Betting pour valoriser cette figure patrimoniale des Marolles auprès des visiteurs, des touristes et donner de la fierté aux habitants du quartier.

Montant demandé : 6.130, 08 €

8) *Journée porte ouverte & dépistage au Planning Marolles* par Maude Didier (coordinatrice du Planning Marolles)

Journée portes ouvertes (sensibilisation aux missions du planning familial) + information et action de dépistage IST.

Montant demandé : 3.670 €

9) A vos Maillots ! - Tournoi de foot mixte inter-quartier des Marolles par Carine Gutierrez (Habitat et Rénovation asbl, Projet de Cohésion sociale PCS Querelle

Tournoi de mini foot mixte inter-quartier dans les Marolles (octobre 2019) pour 16 équipes de 5 (jeunes de 16 à 15 ans) avec la participation du PCS Querelle, PCS Minimes, PCS Radis Marolles et le Club de Jeunesse. Pour les 4 équipes du PCS Querelle, en amont du tournoi, il est prévu de préparer cet évènement avec une artiste, à travers 3 mercredis après-midi, afin de créer le logo et les slogans sur les maillots et les imprimer via une technique de sérigraphie.

Montant demandé : 800 €

10) Le sympathique atelier vidéo des Marolles par Gressier Sylvain (habitant du quartier, chargé de projet pour la plateforme de diffusion « Ça Tourne »)

L'initiative consiste à mener pendant un an un atelier de réalisation de films dans le quartier des Marolles. Il proposera un encadrement théorique, pratique et artistique à tous les habitants et associations désireux de s'initier au cinéma et de porter un regard sur le quartier au travers de ce médium. Ces ateliers seront encadrés par des animateurs vidéo professionnels, profil rare et précieux de personnes à la fois artistes, pédagogues et animatrices.

Les réalisations seront diffusées le plus largement possible par la plateforme « Ça Tourne » et via des projections publiques dans le quartier. L'initiative se veut un espace d'expérimentations artistiques et citoyennes.

Montant demandé : 8.000 €

11) Le magazine des anges des Marolles par Jeanne Boute (l'asbl A travers les arts)

L'initiative propose une série d'ateliers de peinture, d'écriture (récit de vie) et de photographie, animés par 2 (ou 3 artistes ?) pour les seniors de 6 (ou 3 ?), maisons de repos afin de réaliser un magazine illustré semestriel qui leur permettra de s'exprimer, exploiter leurs potentiels et leurs esprits créatifs.

Montant demandé : 8.000 €

12) Mon Marché et mon quartier plus propre par Michel Deschuytere (de l'asbl Les Amis du Vieux Marché)

Tester et évaluer l'installation hebdomadaire (?) d'un container sur la place du Vieux Marché à l'usage des échoppiers, des commerces locaux, dans le but d'y déposer des encombrants, peu recyclables, liés à l'activité de brocanteur. Les étapes de la gestion et la coordination de l'initiative seraient prises en charge par un groupe de marchands de la place (et d'habitants ?) à mettre en place. Les modalités de l'initiative (jour, fréquence, horaire, identification des utilisateurs, contrôle de la nature du dépôt, tarifs des dépôts, coûts du dépôt/enlèvement container, choix du partenaire privé, élargissement éventuel aux habitants du quartier) restent à définir.

Montant demandé : 8000 €

13) Un réseau d'entraide BuurtPensioen – Pens(i)onsQuartier (de l'asbl Kenniscentrum vzw - BuurtPensioen – Pens(i)onsQuartier)

Implantation d'un réseau d'entraide (BuurtPensioen – Pens(i)onsQuartier) au sein du quartier, géré par un coordinateur habitant les Marolles et situé dans une antenne (local à trouver) permettant à des habitants seniors de trouver une aide de proximité pour de petits services (visite, course, accompagnement en transport public, coup de téléphone, etc.) auprès de leurs voisins. Le projet s'appuie sur des partenaires locaux (Associations des PCS & maison de quartier + autres acteurs : ex. médecins, assistantes sociales, commerçants) pour mettre en lien et sensibiliser le public et mettre des salles à disposition.

Montant demandé : 6.800 €

14) Tapage nocturne par Alison Morgan (habitante)

Projet citoyen étalé sur une année et destiné aux habitants du quartier. Ce projet est composé de deux modules : le 1^{er} module consiste en l'organisation d'un « micro-trottoir » sur le thème du voisinage (10 ateliers diversifiés en récolte d'interviews (dans les bars, rues, commerces et place du Jeu de balle), travail d'écriture - récits de vie, traitement audio et atelier de photographie dans le quartier des Marolles ; le 2^{ème} module consiste en la mise en place de 9 ateliers de créations collectives en théâtre action (travail d'expression corporelle et ateliers scénographiques) qui seront suivis d'un spectacle valorisant de manière publique le processus de création des participants.

Montant demandé : 7.548 €

15) Fier de porter les géants de son quartier par Michel Deschuytere (de l'asbl Association du quartier Bruegel et des Marolles)

Projet de renforcement du groupe de portage des (4 à 7 ?) géants de la rue Haute (dont les deux petits sont portés par des Bruxellois et les autres par des porteurs d'Ath (chaque géant nécessite le relai de 4 à 5 personnes). L'initiative vise un appel à la participation orienté vers des Marolliens et 10 jours de formation pour 20 personnes pour apprendre à marcher et danser en portant un poids allant de 60 à 90 kg. Les indemnités de volontariat sont censées fidéliser les membres de l'association qui participeront aux sorties (locales et extérieures) des géants (1 fois par mois (!?) – selon un planning de sortie encore à définir).

Montant demandé : 8.000 €

16) Le Fablab photographique par Jonathan Ortegat/Virigine Petranto (de l'asbl Playful)

Le FabLab photographique a pour vocation la mutualisation de matériels de digitalisation, d'impression et de retouches photographiques professionnelles dans un espace partagé (le playful Studio se situe au 3^{ème} étage rue de l'Hectolitre) dans le but de démocratiser ses services au plus grand nombre (artistes marolliens, étudiants, enseignants et autres). Il a aussi pour but le partage des connaissances (workshops, formations pour photographes, rencontres) et de développer des projets collectifs (par exemple, l'édition de la 2^{ème} brocante photographique visant à attirer des photographes extérieurs - de préférence marolliens - afin de les inviter à venir imprimer leurs photos au FabLab et leurs permettre de les vendre à petit prix sur place (1 euro pièce - prix négociable).

Montant demandé : 6.300 €

17) Fotoproject Hoogstraat par Jordi Coppers (habitant photographe)

Projet portraitiste destiné à fixer la vie des voisins de cet artiste récemment installé à Bruxelles dans les Marolles. Les sujets en seront donc les habitants de la rue Haute dans leur intérieur, sans mise en scène. Les portraits individuels seront complétés par ceux d'éléments qui composent la vie des habitants. Ensuite, la rue Haute elle-même deviendra le modèle de ce projet photographique. Le projet s'écarte du reportage documentaire pour adopter le canevas d'une fiction. La captation de l'image se fait à la tombée du jour avec un temps d'exposition assez long. Les épreuves sont en noir et blanc. Les portraits peuvent faire l'objet d'une exposition.

Montant demandé : 3.500 €

18) Zéro déchet Horeca : un peu de boulot local par Michel Deschuytere (de l'asbl Association des Commerçants du quartier Bruegel et des Marolles)

Ramassage quotidien et à la demande des invendus du secteur Horeca et vente de produits alimentaires pour redistribution aux associations locales d'aide aux démunis. Le ramassage/distribution est effectué par des habitants (1 pers et ½), dans un délai très court, une indemnité comme volontaire leur est versée. Un groupe WhatsApp est créé pour la transmission de l'information entre les différents acteurs du projet.

Montant demandé : 8.000 €

19) Comptoir de quartier par Bernado Robles Hidalgo /Koen Bergmans et Julia Kneip (habitants du quartier)

Initiative citoyenne portée bénévolement par un collectif d'habitants (5 personnes) installé aux étages de l'ancienne quincaillerie du 116 rue des Tanneurs et consistant à réaménager le rez-de-chaussée pour ouvrir ensuite gratuitement cet espace à la vie sociale en organisant différentes activités hebdomadaires (jouer, déjeuner et bidouiller ensemble divers ateliers qui suivront le rythme des saisons). Ces activités seront autant d'occasions d'échanges et de partage entre les habitants du quartier.

Montant demandé : 5.380 €

20) La cuisine nous réunit par Many Emile (de l'asbl les Capucines, épicerie sociale du quartier des Marolles)

L'épicerie sociale, Les Capucines asbl qui permet à plus de 438 familles/personnes isolées de s'approvisionner en produits de qualité à bas prix, souhaite créer un groupe de clients (de 4 à 6 pers.) qui cuisineraient pour les autres, coachés durant 3 ateliers de préparation par une formatrice externe spécialisée. Trois dégustations avec les clients seront organisées dans le mois qui suit chaque atelier de manière à créer des moments de rencontre conviviale autour de nouvelles recettes et de favoriser ainsi la cohésion sociale entre les habitants des Marolles qui constituent 75% de la clientèle de l'épicerie.

Montant demandé : 5.000 €

21) La Marolle se met au VERT par Chuitar Bilal (du Foyer des Jeunes des Marolles)

Projet réunissant les enfants et jeunes de l'école des devoirs du Foyer des Jeunes des Marolles et certains de leurs parents et habitants du quartier autour de la mise en place d'un potager collectif accueillant deux composts (dans la partie commune), ainsi qu'un système aquaponique dans la cour privative (mais ouvertes pendant les moments d'ateliers) de l'îlot Montserrat. Worms asbl d'autres acteurs viendront animer des ateliers d'accompagnement aux techniques de compostage et formeront 2 animateurs, 4 jeunes et 3 habitants qui partageront ensuite leur savoir avec ceux qui désirent s'impliquer dans l'initiative. Certaines parties des récoltes mises en bacs bénéficieront aux enfants et jeunes de l'école des devoirs, tandis que dans les parcelles communes de l'îlot chacun pourra venir se servir. Outre les compétences techniques, sociales et culturelles que les participants développeront dans ce projet, ils seront aussi sensibilisés à une alimentation saine, à l'écologie et au concept de développement durable. Par cette initiative qui vise aussi la convivialité et une plus grande cohésion sociale, il est aussi attendu un effet de sensibilisation des gens à l'écocitoyenneté (maintenir l'espace propre et éviter les mégots et autres déchets). Une grande fête de quartier (barbecue avec légumes bio du potager) sera organisée en septembre 2019 afin de clôturer l'initiative et sensibiliser d'autres personnes à venir s'investir dans la suite du projet.

Montant demandé : 7150 €

Total des montants demandés : 127.933,58 € (budget disponible pour l'année 2019 : 81. 385,67 EUR)

C) Travail d'évaluation du jury

Pour rappel, conformément à l'article 4 du règlement, « les initiatives doivent impérativement répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité, sous peine d'être écartées d'office ». (...) Pour rappel, ces critères étaient les suivants :

- être rédigées dans le format du formulaire de candidature, dûment complété, signé et paraphé à chaque page par la ou les personne(s) habilitée(s) ;
- être déposé dans délais requis ;
- être non commerciales ;
- présenter un budget entre 500 et 8.000 euros conforme aux critères d'éligibilité des dépenses mentionnés à l'article 6 du règlement
- être pertinent pour le périmètre et avoir un impact direct sur celui-ci (bénéficier à ses habitants et à ses usagers) et correspondre au cadre du Contrat de quartier Durable Marolles ;
- répondre au minimum à un des objectifs mentionnés à l'article 1 du règlement (à savoir : renforcer la cohésion sociale dans périmètre ; renforcer l'identité du quartier/sentiment d'appartenance ; rendre l'EP plus agréable, partagé, accessible à tous, permettre aux usagers/habitants d'être acteurs ; aider jeunes à réussir leurs études)

Le jury s'est également réservé le droit de proposer de ne pas accorder les dépenses estimées non conformes à celles mentionnées à l'article 6 du règlement.

Le jury a procédé à l'analyse et au classement des projets, par ordre de préférence, en établissant la moyenne des points attribués par chacun des membres du jury à chaque critère de sélection, selon ce qui était prévu dans l'extrait de l'article 7 du règlement. Le jury a estimé que pour que le projet puisse être retenu, la somme des points obtenus pour chacun des 5 critères devait être supérieure à 10/20. Selon ce processus, dix initiatives citoyennes ont été retenues.

D) Motivation des avis du jury :

1) *L'Unité scout des Marolles, un projet collectif et éducatif, ancré localement, pour et avec les jeunes et les familles du quartier des Marolles* par Timothée Stassin et Caroline Leclef, respectivement coordinateur et animatrice de *L'Unité scout des Marolles*.

Le jury considère que les objectifs des activités de l'Unité scout des Marolles ont une plus-value qualitative certaine pour le public jeune des Marolles mais le projet tel que soumis est mal formaté. Il a été considéré comme non éligible en ce sens que les dépenses mentionnées sont liées à l'activité principale de l'association et ne sont pas directement liées à une initiative spécifique additionnelle .

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

2) *Mallette pédagogique « Marolles en tête »* par François Tricot (président-animateur de l'asbl Trilithe).

Le jury considère que ce projet rencontre les critères d'éligibilité. Néanmoins l'intérêt de l'outil auprès des partenaires éventuels n'est pas clairement établi et ne garantit pas une implication volontaire de leur part. Le projet n'a donc pas convaincu du point de vue des critères de sélection.

⇒ Le jury considère le projet comme **éligible**, mais **propose de ne pas retenir cette initiative**

3) *Bénévo'liens* par Jeanne-Marie Sevaux (directrice de A.M.O CARS asbl - service d'action en milieu ouvert, reconnu pour l'Aide à la jeunesse).

Le jury est unanime pour dire que le projet répond à l'ensemble des critères d'éligibilité et s'inscrit parfaitement dans les objectifs de renforcement de la cohésion sociale visant à la fois un public de jeunes (15-18 ans) et les personnes isolées au sein du quartier. En ce sens cette initiative a été jugée pertinente pour le périmètre.

Les pièces justificatives (convention de bénévolat) devront faire l'objet d'un point d'attention dans la justification des dépenses

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **6.500 euros**

4) *Initiation à l'aquaponie* par Laurence Vanneyre (asbl Aquaponiebxl)

Le jury est unanime pour dire que le projet répond à l'ensemble des critères d'éligibilité. Néanmoins l'approche de cette initiative est jugée trop top-down. Le jury a donc décidé de retenir ce projet et de le financer sous condition suspensive d'obtenir préalablement l'accord de partenariat avec les écoles du périmètre.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative, sous condition, à hauteur de **4.500 euros**

5) *Pousses et Vous !* par Thomas Dehez et Yann Hugo (étudiants en master en ingénieur de gestion à Solvay BSEM).

Le jury a estimé que le projet ne répond pas aux critères d'éligibilité. Le formulaire de candidature ne respecte pas les conditions de présentation et le budget justifié est lié à l'activité principale de l'association ; il concerne des dépenses non éligibles et porte sur une durée qui se situe hors de la période d'éligibilité des dépenses des initiatives citoyennes.

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

6) *Au musée, dans mon quartier !* par Sarah Kokot (Art et marges musée)

Le jury est unanime pour dire que le projet répond à l'ensemble des critères d'éligibilité moyennant le fait que le paiement des guides-animateurs puisse être considéré comme des prestataires externes à l'asbl dont les compétences sont spécifiques et nécessaires à la réalisation de l'initiative.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **1.560 euros**

7) Fresque « Toots » Thielemans par Georges Himpens (habitant)

Le jury est unanime pour dire que le projet répond à l'ensemble des critères d'éligibilité mais a décidé de ne pas retenir le projet en raison de la faiblesse de la dimension sociale, collective et participative de l'initiative. Cependant, l'idée d'une fresque valorisant le patrimoine immatériel du quartier des Marolles pourrait s'intégrer dans la logique du parcours Street Art, soutenu par le service Culture de la Ville de Bruxelles.

⇒ Le jury considère le projet comme **éligible**, mais **propose de ne pas retenir cette initiative**

8) Journée portes ouvertes & dépistage au Planning Marolles par Maude Didier (coordinatrice du Planning Marolles)

Le jury a estimé que le projet ne répond pas à l'ensemble des critères d'éligibilité étant donné que le budget demandé est lié à l'activité principale du planning familial, que les dépenses de cette initiative relèvent de frais généraux d'investissement et de fonctionnement de l'association et que l'activité proposée est prévue hors périmètre du contrat de quartier.

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

9) A vos Maillots ! - Tournoi de foot mixte inter-quartier des Marolles par Carine Gutierrez (Habitat et Rénovation asbl, Projet de Cohésion sociale PCS Querelle)

Le jury est unanime pour dire que le projet répond à l'ensemble des critères d'éligibilité et s'inscrit parfaitement dans l'esprit de cet appel à projets. Il est pertinent en ce sens qu'il répond à l'objectif de renforcement de la cohésion sociale entre les jeunes autour de l'idée d'une identité commune et d'une valorisation du sentiment d'appartenance au quartier. Néanmoins, le jury estime qu'avec le budget demandé l'asbl n'arrivera pas à atteindre le niveau de qualité nécessaire à une telle initiative. Aussi, le jury propose de rehausser le budget de 800 € moyennant l'achat de nourriture saine et de fourniture de maillots équitable à sérigraphier.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **1.600 euros**

10) Le sympathique atelier vidéo des Marolles par Gressier Sylvain (habitant du quartier, chargé de projet pour la plateforme de diffusion « Ça Tourne »)

Le jury est unanime pour dire que le projet est éligible à condition que le financement de cette initiative assure la gratuité des ateliers proposés et que les contrats d'animateurs vidéastes relèvent bien de prestataires externes à l'asbl. Le projet a également convaincu le jury du point de vue des critères de sélection. Cependant, il demande une objectivation du public touché à travers des pièces justificatives pouvant attester que les personnes concernées par les ateliers soient bien implantées dans le périmètre.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **8.000 euros**

11) Le magazine des anges des Marolles par Jeanne Boute (l'asbl A travers les arts)

Le jury est unanime pour dire que le projet est éligible et répond aux critères de sélection, à condition que les animateurs des ateliers de peinture et d'écriture ainsi que les prestations de mise en page, graphisme et impression puissent être réalisés par des prestataires externes à l'asbl dont les compétences sont spécifiques et nécessaires à la réalisation de l'initiative.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **8.000 euros**

12) Mon Marché et mon quartier plus propre par Michel Deschuytere (de l'asbl Les Amis du Vieux Marché)

Le jury est unanime pour dire que le projet n'est pas éligible. Du point de vue de la forme, le formulaire de candidature ne répond pas à certaines conditions de présentation. Du point de vue du fond, la pertinence du projet pose également question en raison du fait que l'essentiel des dépenses demandées est consacré à un subside pour la location d'un container et que l'initiative prévoit le paiement d'un service par les utilisateurs qui ne s'inscrit pas dans l'esprit de cet appel à projets. En outre, le projet lui-même fait double emploi avec celui de la fiche associée Green-point du volet socio-économique du contrat de quartier Marolles. Toutefois, si l'association « Les Amis du Vieux Marché » a les capacités de fédérer les échoppiers, brocanteurs et habitants, le jury propose de transmettre les coordonnées de la personne responsable de l'asbl au futur coordinateur propreté qui sera engagé dans le cadre du projet 5.9 du volet socio-économique.

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

13) Un réseau d'entraide BuurtPensioen – Pens(i)onsQuartier (de l'asbl Kenniscentrum vzw - BuurtPensioen – Pens(i)onsQuartier)

Le jury est unanime pour dire que le projet n'est pas éligible en raison du fait que l'essentiel du budget demandé par cette asbl, implantée à l'extérieure du périmètre, est consacré à de l'expertise et à de l'accompagnement à un réseautage que les associations internes au périmètre pourraient également constituer (voir redondance avec le projet *Bénévo'liens*). En outre, le paiement de formations aux membres du réseau relevant de l'expertise de l'association ne relève pas de frais de sous-traitance mais bien de salaires, considérés comme des dépenses non éligibles.

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

14) Tapage nocturne par Alison Morgan (habitante)

Le jury a estimé que le projet est éligible et a obtenu les points nécessaires pour être sélectionné. Cependant, certains membres du jury ont émis des doutes quant au réalisme du projet. En effet, dans le format proposé, le projet paraît trop ambitieux. Le jury recommande d'envisager de revoir les objectifs du projet à la baisse (moins se disperser dans le contenu des ateliers et diminuer le nombre d'ateliers par module) afin de maintenir un taux de participation acceptable sur le long terme.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **7.548 euros**

15) Fier de porter les géants de son quartier par Michel Deschuytere (de l'asbl Association du quartier Bruegel et des Marolles)

Le jury considère que ce projet rencontre les critères d'éligibilité, mais il n'a pas suffisamment convaincu les membres du jury pour satisfaire aux critères de sélection. L'idée d'une indemnité de volontariat pour motiver à la participation ne semble pas préfigurer de la dimension collective et participative de l'initiative.

⇒ Le jury considère le projet comme **éligible**, mais **propose de ne pas retenir cette initiative**

16) Le Fablab photographique par Jonathan Ortegat/Virigine Petranto (de l'asbl Playful)

Le jury est unanime pour dire que le projet n'est pas éligible. Outre le fait que le formulaire de candidature ne répond pas à certaines conditions de présentation, le budget justifié relève de frais généraux de fonctionnement et d'investissement relevant de l'activité principale de l'asbl et non à une initiative spécifique. Le jury tient également à faire remarquer que les appels à initiatives citoyennes n'ont pas pour vocation de servir à un public de professionnels. Le projet pourrait être jugé intéressant s'il était mieux ciblé (axé, par exemple, sur une nouvelle édition de la brocante photographique) et accessible aux photographes amateurs du quartier.

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

17) Fotoproject Hoogstraat par Jordi Coppers (habitant photographe)

Le jury considère que ce projet rencontre les critères d'éligibilité mais il n'a pas suffisamment convaincu les membres du jury pour satisfaire aux critères de sélection. Celui-ci a estimé que la dimension collective et participative du projet n'était pas suffisamment valorisée et profitait peu aux habitants du quartier. L'initiative paraît trop personnelle, peu originale et la dimension sociale du projet est faible.

⇒ Le jury considère le projet comme **éligible**, mais **propose de ne pas retenir cette initiative**

18) Zéro déchet Horeca : un peu de boulot local par Michel Deschuytere (de l'asbl Association des Commerçants du quartier Bruegel et des Marolles)

Le jury est unanime pour dire que le projet n'est pas éligible. Du point de vue de la forme, le formulaire de candidature ne répond pas à certaines conditions de présentation. Du point de vue du fond, les indemnités de volontariat pour un montant de 10.500€ dépassent le seuil des dépenses éligible et celles prévues pour la mise en route d'un groupe WhatsApp semblent surestimées. En outre, le projet lui-même fait double emploi avec un futur appel à projets du volet socio-économique qui aura la même finalité et visera les représentants d'associations du quartier actives dans le champ de l'alimentation. Si l'Association des Commerçants du quartier Bruegel et des Marolles reste intéressée par une telle initiative, la coordinatrice des actions socio-économiques invitera le responsable de l'asbl à répondre à cet appel à projets.

⇒ Le jury considère le projet comme **non éligible**

19) « Contoir » de quartier par Bernado Robles Hidalgo /Koen Bergmans et Julia Kneip (habitants du quartier)

Le jury a estimé que le projet est éligible et a obtenu les points nécessaires pour être sélectionné. Toutefois, le jury a estimé que les frais d'installation ne relevaient pas des dépenses éligibles puisqu'elles ne font pas directement partie de l'initiative. Il propose donc de diminuer le budget en conséquence et conditionne l'octroi de la subvention à l'accord écrit du propriétaire du rez-de-chaussée vis-à-vis de cette initiative. Il faudra également fournir les preuves des trois types d'ateliers proposés au tout public.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **4.030 euros**

20) La cuisine nous réunit par Many Emile (de l'asbl les Capucines, épicerie sociale du quartier des Marolles)

Le jury a estimé que le projet est éligible moyennant le fait que les frais de formation et de coordination relèvent bien de frais de sous-traitance. Le jury salue la dimension collective et sociale du projet qui obtient dès lors les points nécessaires pour être sélectionné.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **5.000 euros**

21) La Marolle se met au VERT par Chuitar Bilal (du Foyer des Jeunes des Marolles)

Le jury considère que ce projet rencontre les critères d'éligibilité et a été convaincu du point de vue des critères de sélection. Cependant, les membres du jury se sont posés beaucoup de questions quant à la pertinence de l'aménagement d'un système aquaponique en intérieur de l'îlot Montserrat, étant donné que celui-ci doit faire l'objet d'un réaménagement dans le cadre du Contrat de quartier Marolles. Le jury propose donc d'accepter le financement des dépenses pour la réalisation du potager et du compost mais de ne pas financer celle du système aquaponique. Le défraiement pour les animations et le montage du système aquaponique pourront être reportés sur des animations et des formations potagers et en compostage.

⇒ Le jury propose de sélectionner cette initiative à hauteur de **4.875 euros**

Grille des critères de sélection du jury

	Dimension collective et participative de l'initiative (nbr de participants/bénéficiaires)	Dimension de volontariat	Dimension sociale et/ou écologique de l'initiative	Pilotage par un/des habitants du périmètre	Originalité de l'initiative	Total
1° L'Unité scout des Marolles (...)	NON ÉLIGIBLE					
2° Malette pédagogique « Marolles en tête »	1 /4	0,6/4	0,8/4	0,4/4	1,7/4	4,5/20
3° Bénévo'liens	4 /4	3,7/4	4/4	3,8/4	3,6/4	19,1/20
4° Initiation à l'aquaponie	2,8 /4	2,2/4	4/4	1,4/4	3,4/4	13,8/20
5° Pousses et Vous !	NON ÉLIGIBLE					
6° Au musée, dans mon quartier !	3,6 /4	3,2/4	4/4	3,2/4	2,2/4	16,2/20
7° Fresque « Toots » Thielemans	0,4 /4	2,2/4	0,6/4	4/4	1,2/4	8,4/20
8° Journée porte ouverte & dépistage au Planning Marolles	NON ÉLIGIBLE					

9° A vos Maillots ! - Tournoi de foot mixte inter-quartier des Marolles par Carine Gutierrez	4 /4	4/4	4/4	4/4	3/4	19,2/20
10° Le sympathique atelier vidéo des ML	4 /4	3,6/4	3,6/4	4/4	4/4	19,2/20
11° Le magazine des anges des Marolles	4 /4	3,8/4	4/4	3,8/4	4/4	19,6/20
12° Mon Marché et mon quartier plus propres	NON ÉLIGIBLE					
13° Un réseau d'entraide BuurtPensioen – Pens(i)onsQuartier	NON ÉLIGIBLE					
14° Tapage nocturne	2,9 /4	2,8/4	2/4	3/4	2,6/4	13,3/20
15° Fier de porter les géants de son quartier	1,2 /4	1/4	2/4	4/4	0,8/4	9/20
16° Le Fablab photographique	NON ÉLIGIBLE					
17° Fotoproject Hoogstraat	2 /4	1,6/4	0,8/4	3,8/4	0/4	8,2/20
18° Zéro déchet Horeca : un peu de boulot local	NON ÉLIGIBLE					
19° Contoir de quartier	3,6 /4	3,8/4	4/4	4/4	3,8/4	19,2/20
20° La cuisine nous réunit	3,6 /4	3,6/4	4/4	4/4	4/4	18,4/20
21° La Marolle se met au VERT	4 /4	4/4	4/4	3,6/4	2,2/4	17,8/20

Récapitulatif de la proposition de sélection :

Le jury propose au Collège de sélectionner les 10 initiatives suivantes, classées par ordre de préférences, pour les montants de :

Initiatives	Montant subsidié
<i>1° Le magazine des anges des Marolles</i>	8.000 €
<i>2° Comptoir de quartier</i>	4.030 €
<i>3° Le sympathique atelier vidéo des Marolles</i>	8.000 €
<i>4° Bénévo'liens</i>	6.500 €
<i>5° A vos Maillots ! - Tournoi de foot mixte inter-quartier des Marolles par Carine Gutierrez</i>	1.600 €
<i>6° La cuisine nous réunit</i>	5.000 €
<i>7° La Marolle se met au vert</i>	4.875 €
<i>8° Au musée, dans mon quartier !</i>	1.560 €
<i>9° Initiation à l'aquaponie</i>	4.500 €
<i>10° Tapage nocturne</i>	7.548 €
Total des montants :	51. 613 €